

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lre}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 49 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 27 — — matin, Express-Poste.
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 23 — — soir, Omnibus.
9 — 28 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Garibaldi vient de passer quelques jours à Milan. Il a reçu les félicitations de la garde nationale, auxquelles il a répondu par une allocution dont voici la phrase la plus remarquable : « La paix de Villafranca a laissé une vaste carrière à la bravoure italienne. La France, qui nous a donné son concours pour délivrer en partie l'Italie, a voulu nous laisser l'honneur d'affranchir ceux de nos frères qui sont opprimés, et délivrer toute notre Italie par la force des armes italiennes. Ce qu'il faut avant tout, c'est s'armer promptement et en grand nombre. »

En s'exprimant de manière à faire entrevoir une agression contre les provinces italiennes qui sont restées sous le sceptre de l'Autriche, le général Garibaldi a sans doute oublié que le roi Victor-Emmanuel vient de signer à Zurich un traité de paix avec l'empereur François-Joseph; de pareilles excitations sont très-regrettables, et le gouvernement du roi de Sardaigne n'en acceptera certainement pas la responsabilité.

Le *Gazette piémontaise* publie officiellement la nomination de M. le marquis de Villamarina comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Naples. Le gouvernement de la province de Milan, destiné d'abord à M. de Villamarina, est conféré au comte Stefano Gullena, ministre d'Etat et sénateur du royaume.

Par un ordre du jour adressé à l'armée de l'Italie centrale, le général Fanti a décidé que les troupes des provinces romagnoles, modenaises et parmesanes, prendront la dénomination de troupes royales du gouvernement de l'Emilie.

Le gouvernement de S. M. l'empereur de Russie poursuit le cours des réformes inaugurées à l'avènement du czar Alexandre II. Désormais, écrit-on de Saint-Petersbourg, pour être admis au nombre des employés du ministère des affaires étrangères, il faudra subir deux examens successifs.

La connaissance des langues russe et française sera rigoureusement exigée, ainsi que celle du

droit international, du droit maritime et des traités de paix conclus par la Russie depuis le règne de Catherine II.

Si nous en croyons une lettre de Berlin, il se tiendrait, dans la première moitié de janvier, à Berlin, une réunion des délégués des Etats germaniques dont les côtes longent la mer du Nord, soit la Baltique.

Le général Garibaldi vient de donner sa démission de président de l'association nationale italienne. Cette nouvelle est contenue dans une lettre de quatre lignes que publie le *Piccolo corriere* de Turin; on peut trouver les motifs de cette détermination dans une allocution prononcée le 28 décembre, à Milan, par le célèbre général, et où se trouvait le passage suivant :

« En Italie, il ne doit pas y avoir tant d'associations; l'association en Italie doit être une seule, celle de 25 millions d'habitants. La diplomatie finira par plier la tête. Au diable les *faiseurs politiques* (*i faccienderi politici*)! Je serai toujours avec le peuple. »

La *Gazette de Milan* annonce que le maire de Milan, comte Belgiojoso, et l'assesseur comte Giulio, se sont rendus à Turin, afin de prier le gouvernement, vu l'état du pays, de ne pas persister dans les mesures qu'il a adoptées pour l'établissement des impôts.

L'armée espagnole vient enfin de prendre l'offensive, et sa première rencontre avec les Marocains a été couronnée par une grande victoire. D'après les dernières nouvelles, on ne saurait douter que le drapeau espagnol ne flotte bientôt sur Tétouan.

Les croiseurs espagnols ont capturé et amené de Ceuta à Algésiras trois navires chargés de contrebande de guerre et naviguant sous pavillon anglais.

Nous avons reçu l'article du *Times* sur le congrès, qui nous avait été annoncé par la télégraphie privée. Le *Times* ne dit pas, comme l'analyse télégraphique tendait à le faire croire, que le congrès n'aura pas lieu. Il se pose la question : « Abandonnera-t-on toute idée de congrès ? » mais il ne la ré-

sout pas, et il se borne à dire : « Si le congrès n'a pas lieu, nous en serons bien aises; s'il a lieu, nous ferons comme tout le monde, nous y enverrons des plénipotentiaires. »

Quant au fond de la question, nous n'avons pas de raison de croire que l'ajournement du congrès soit indéfini, bien qu'on ne soit pas encore fixé sur l'époque probable de sa convocation.

La chambre des représentants des Etats-Unis d'Amérique paraît affectée d'une difficulté chronique pour l'élection de son président. Un assez grand nombre de scrutins a eu lieu déjà, sans qu'aucun des candidats ait réuni la majorité des suffrages. A la date du 16 décembre, M. Sherman avait réuni 109 voix, mais il en fallait 112, au minimum, et un nouveau scrutin est devenu nécessaire. — *Augusto Vito.* (Le Pays.)

On lit dans le *Morning-Chronicle* :

Ceux qui s'attendaient à un discours extraordinaire de l'Empereur des Français au Corps diplomatique à l'occasion du jour de l'an auront été déçus. Leur attente ne paraissait pas fondée. Il n'aurait guère été convenable au caractère de Napoléon III, ni à son respect habituel pour les formes polies des relations diplomatiques, qu'il fit en quoi que ce soit allusion aux questions qui vont bientôt occuper l'attention des puissances européennes dans le congrès.

Cependant le peu de paroles adressées hier par l'Empereur aux représentants de ces puissances sont de la nature la plus rassurante. Elles satisferont tout le monde, excepté ceux qui sont possédés d'une haine malade pour les personnes de l'autorité et qui pensent faire acte de grande et patriotique vertu en croyant à leur manque de sincérité.

Toutefois, le bref discours de l'Empereur Napoléon III, mis en présence des faits contemporains, est éminemment satisfaisant.

Il exprime des sentiments tout à fait en harmonie avec la marche politique du gouvernement français à une époque singulièrement difficile, à un moment où le congrès est sur le point de se réunir pour dé-

FEUILLETON

L'ÂME DU NAVIRE.

(Suite.)

CHAPITRE XX. — LES MOUSSONS.

Le thé venait d'être servi. Devant une carte hollandaise à grands points, Maurice, le compas à la main, instruisait ses officiers de la situation exacte du navire.

Sa prudence, son savoir, allaient être aux prises avec l'ignorance et la criminelle cupidité des deux misérables.

Par la force des choses, sans se douter qu'il plaiderait pour sa vie, le jeune capitaine employa les seuls arguments qui pussent le sauver.

En ce sens, malgré les leçons maritimes et les détails hydrographiques auxquels nous sommes condamnés ici, la scène que nous devons raconter est une scène de drame d'un intérêt poignant.

La brise, devenue maniable, permettait au navire de s'éloigner sensiblement de la côte de Passir, où il était affalé par une mer très-grosse.

Maitre Requin commandait le quart, avec ordre de gouverner plein et de profiter des moindres risées pour s'élever vers le milieu du détroit de Macassar, qui sépare la grande île de Bornéo de celle de Célèbes.

Inquiet et mécontent des dispositions de l'équipage, le vieux bandit défendait, en outre, les abords de la du-

nette. Armé d'un harpon, il se tenait prêt à en frapper quiconque essaierait d'entrer chez le capitaine.

— Voici l'accalmie, ils vont faire leur coup, dit un matelot.

— Oui, mais regarde maître Requin avec son harpon.

— M'est avis que le capitaine est dans de mauvais draps.

— Qui lui parera la coque sera malin.

— Quel dommage !... un manoeuvrier pareil.

— Bah ! tant pis pour lui !... La flibuste a son charme.

— Pourquoi aussi M. Grandfort veut-il faire les affaires de l'armateur et pas les siennes avec les nôtres ?

— Les siennes, il les ferait tout de même, vu qu'il est intéressé pour un tiers dans l'armement.

— Brassinet, Biffard et Requin ont un autre intérêt.

— Et nous aussi ; bah ! laissons courir !

L'équipage demeura neutre.

Pouvait-on espérer que d'anciens forbans, désireux de recommencer la course et fort compromis par leurs navigations passées feraient de l'héroïsme pour sauver Maurice ? Assurément, plusieurs d'entre eux étaient disposés à le mettre sur ses gardes : le menaçant harpon de Requin les en empêcha.

Devant la carte marine se débattait une question de vie et de mort.

Le vent soufflait de l'est, c'est-à-dire d'une direction exceptionnelle, et par conséquent peu durable. Soit après une nouvelle bourrasque, soit après un calme plat, ou

encore par une saute soudaine, il devait avant peu passer au nord, tirant vers le nord-ouest, car on était à la fin de septembre.

Maurice, connaissant les lois constantes des courants atmosphériques dans les parages où il naviguait, savait parfaitement qu'en cette partie de la Malaisie, la mousson du nord au nord-nord-ouest commence au plus tard vers le milieu d'octobre. Après quoi elle reste sereine et paisible jusqu'aux approches de mai.

Brassinnet et surtout Biffard n'entendaient rien aux moussons.

— Messieurs, leur dit le jeune et savant capitaine, affalés comme nous le sommes sur un rivage infesté de pirates, nous ne pouvons songer à relâcher. Le sultan malais de Cotti n'est lui-même qu'un chef de forbans. Il faut donc à tout prix nous élever au large bord sur bord. Du reste, je commence à être sans inquiétudes graves.

— Hé ! hé ! fit Brassinet, nous ne sommes pas encore aux noces, quoique nous l'ayons échappé belle !

— On peut s'en venter ! ajouta Biffard. Sur la bordée de tribord la brise adonne, c'est vrai, capitaine, mais celle de babord sera pire, comme de raison, il va être temps de la courir.

— Nous la ferons courte, et sur l'autre bord nous seront parés, dit Maurice avec assurance. Maintenant, suivez-moi sur la carte.

Brassinnet et Biffard écoutaient curieusement. Avec leurs desseins, il était bon de bien se pénétrer de la situation

cider pacifiquement une question qui a menacé l'Europe depuis plusieurs années de voir une guerre de la nature la plus funeste mettre en question le bien-être de la société, question dans laquelle des principes d'une origine opposée doivent se trouver en présence.

Napoléon III profite de l'occasion la plus remarquable pour rappeler aux représentants réunis des puissances européennes son « profond respect pour les droits reconnus. » Il déclare en même temps que l'objet constant de ses efforts sera de rétablir partout la confiance et la paix « autant que cela dépendra de lui. »

Espérons que le commencement de la nouvelle année verra les auteurs d'animosités internationales s'abstenir, que nous assisterons à l'inauguration d'une ère de complète bonne intelligence, et que l'Angleterre et la France se réuniront cordialement pour régler les seules questions qui puissent désormais menacer la paix de l'Europe.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Madrid, 2, midi et demi. — Les troupes ont pris hier l'offensive au-delà de la sierra de Bullones. Les Marocains, commandés par Muley Ablas, ont été complètement défaits, malgré leur vive résistance. On s'attendait à une autre victoire aujourd'hui. On sera bientôt à Tétouan. (Le Pays.)

Turin, 2 janvier. — Dans la réception royale d'hier, il n'y a pas eu de discours officiel. Les paroles attribuées au roi par quelques journaux sont inexactes.

Les nominations du marquis Doria, chargé d'affaires à Lisbonne, et du marquis Migliorati, chargé d'affaires à Stockholm et à Copenhague, sont confirmées.

Lisbonne, 31 décembre. — Le *Jornal do Comercio*, de Rio-Janeiro, que nous apporte aujourd'hui le paquebot anglais *Tyne*, parti de Rio le 9 décembre, donne des nouvelles importantes de La Plata.

La paix est faite entre Buenos-Ayres et le général Urquiza, par la médiation du Paraguay. Buenos-Ayres sera incorporé à la confédération argentine.

Madrid, 31 décembre, 7 h. 1/2 du soir. — Tous les gouvernements de l'Europe ont adressé à S. M. la reine des félicitations à l'occasion de son accouchement.

La *Correspondencia* dit que le ministre d'Angleterre continue de réclamer le paiement de ce qui est dû à l'Angleterre pour anciennes fournitures.

Les forts de Tétouan ont été canonnés pendant une heure par notre escadrille. Nos navires n'ont pas souffert, les boulets passaient au-delà.

Londres, 2 janvier. — D'après des nouvelles de Gibraltar, du 24 décembre, le maréchal O'Donnell attendrait des renforts pour marcher sur Tétouan.

Madrid, 2 janvier, 6 heures du soir. — Il a été amené de Ceuta trois navires sous pavillon anglais, chargés de contrebande de guerre.

La reine fera probablement ses relevailles cette semaine.

Marseille, 3 janvier. — Des lettres de Rome, du 31 décembre, assurent que le cardinal Antonelli a annoncé qu'il partirait le 10 janvier.

Le Pape a déclaré à la consulte qu'il avait reçu l'offre d'un prêt de 12 millions d'écus romains, que l'offre avait été faite par des catholiques étrangers; mais qu'il avait refusé provisoirement.

Les nouvelles de Naples sont du 31 décembre. L'amnistie générale a été différée. Cinquante grâces individuelles ont été accordées. — Havas.

FAITS DIVERS.

Aux termes des instructions en vigueur, les militaires envoyés par anticipation dans leurs foyers, ou en congé temporaire, qui se trouvent dans leur dernière année de service, ne sont réadmis à l'activité qu'en vertu d'autorisations ministérielles spéciales.

M. le maréchal Randon, ministre de la guerre, dans le but de faciliter, autant que possible, les rengagements avec prime, a décidé que, jusqu'à nouvel ordre, les militaires de la réserve, ou ceux qui sont en congé temporaire, pourront être autorisés par les généraux commandant les subdivisions à contracter des rengagements, pourvu que ces hommes réunissent les conditions exigées par les lois et par les règlements sur le recrutement de l'armée.

Le ministre a en même temps recommandé aux sous-intendants militaires d'examiner avec la plus sérieuse attention la position des anciens militaires qui demandent à se lier au service, en conformité de la loi du 26 avril 1855, par des rengagements ou des engagements volontaires après libération. Les sous-intendants devront consulter à cet effet le décret réglementaire du 9 janvier 1855, et les circulaires ministérielles des 26 janvier et 30 décembre de la même année.

— Les rengagements des anciens militaires dans les corps doivent, suivant l'esprit de la loi du 26 avril 1855 sur la dotation de l'armée, précéder, autant que possible, les exonérations des jeunes gens compris dans le contingent de chaque classe, afin que le déficit occasionné par celles-ci puisse, en partie du moins, être couvert à l'avance.

En prévision des exonérations de la classe prochaine, M. le maréchal Randon, ministre de la guerre, a reconnu la nécessité de se mettre, dès à présent, en mesure de compléter par des rengagements le contingent à appeler dans quelques mois.

Comme le moment approche, lisons-nous dans le *Moniteur de l'Armée*, où les militaires libéraux en 1860 vont entrer dans leur dernière année de service, le ministre a invité tous les chefs de corps à rappeler à chacun d'eux, ainsi que l'avait prescrit sa circulaire du 31 juillet dernier, les avantages qui continuent à être assurés aux rengagements, malgré le retour à l'état de paix.

Le rengagement de sept ans donne droit : 1° A une somme de 2,000 fr., dont 1,000 fr. payables au moment du rengagement, et 1,000 fr. à la libération définitive du service;

2° A la haute paye de rengagement de 10 centimes par jour.

Tout rengagement contracté pour moins de sept ans donne droit, jusqu'à quatorze ans de service :

1° A une somme de 280 fr. pour chaque année de rengagement, dont 140 fr. payables au moment du rengagement, et 140 fr. à la libération définitive ;

2° A la haute paye de rengagement de 10 centimes par jour.

En outre, du jour même où sera signé le rengagement, des permissions d'une durée de neuf mois pour les rengagements de sept ans, et d'une durée de six mois pour les rengagements au-dessous de sept ans, seront accordées à tous les rengagés qui en feront la demande.

Les rengagés pourront, également sur leur demande toucher dans leurs foyers tout ou partie de la somme à laquelle ils ont droit.

Pour l'application de cette mesure, les règles tracées dans les circulaires des 16 juillet et 30 décembre 1856 et du 14 mai 1858 devront être suivies.

— Le 24 décembre dernier, Alger assistait à un spectacle qui a vivement ému toute la population. La fanfare du 1^{er} zouaves descendait de la Casbah, précédant un groupe de soldats mutilés de ce régiment. Derrière s'avancait tout le corps d'officiers, et enfin venait escorté par un détachement d'honneur, le drapeau, noble et glorieuse guenille noircie par la poudre des Kabyles du Djurjura, trouée par les balles des Russes et des Autrichiens.

Ces soldats mutilés, qu'escortaient la fanfare, l'état-major et le drapeau du régiment, étaient blessés de la guerre d'Italie qui, renvoyés dans leur foyers, allaient s'embarquer à la Marine.

Chaque passant, vivement ému, se découvrait devant ce cortège et s'associait ainsi au dernier hommage que le lieutenant-colonel du 1^{er} zouaves a voulu rendre à ces braves qui ont versé le plus pur de leur sang pour la France. C'est une noble et délicate idée dont on ne peut trop féliciter le colonel Labrousse.

Au moment de quitter le sol africain et de s'embarquer, ces braves mutilés, pressant une dernière fois la main de leurs officiers, de leur camarades du régiment, ont confondu leurs adieux dans un cri spontané qui les a conduits tant de fois à la victoire : *Vive l'Empereur ! vive le colonel !*

— Voici, dit la *France centrale* du 3 janvier, les détails exacts qui nous parviennent sur deux accidents arrivés hier sur le chemin de fer, l'un à Orléans, l'autre à Menars.

Un conducteur serre-frein, parti hier de la section du centre avec un train de voyageurs, est accidentellement tombé de son frein, en arrivant à la gare d'Orléans, au moment où le train faisait un mouvement de recul. L'une des roues lui a passé sur le bras gauche qu'elle a broyé, et l'amputation a dû avoir lieu instantanément.

Hier, le sieur Voisin, conducteur, accompagnait le train de marchandises n° 282, parti de Blois à six heures du soir. Il est également tombé de son frein entre Menars et Mer. Dans sa chute la jambe gauche qui se trouva engagée sous les roues d'un wagon fut broyée.

Averti de cet accident, M. le baron d'Argy, chef de gare de Blois, se rendit en toute hâte avec la machine de secours pour aller chercher cet employé. M. le docteur Arnould, médecin de la compagnie, accompagnait M. le chef de gare. Après les premiers soins donnés sur les lieux, le malheureux Voisin a été ramené à Blois et transporté à l'hôpital, où il a été amputé ce matin.

maritime.

— Mon intention définitive, poursuivait Maurice, est de gagner Vlaardingen, l'ancien Macassar ou Mangkasar des cartes françaises, que vous voyez là dans la partie sud-ouest de Célèbes.

— Vlaardingen ! fit Biffard.

— C'est-il un bon endroit ? demanda Brassinet.

— Ce port que je connais nous offrira toutes les ressources nécessaires. Nous n'y ferons point d'affaires, selon toute apparence, mais nous serons au vent des Moluques...

— Au vent !... nous serons au vent ! interrompit grossièrement Biffard. La brise qui nous bat en côte est tout ce qu'il y a de plus contraire, si je n'ai pas la berlue.

— Vous y voyez à merveille, fit Maurice ; aussi je ne raisonne pas sur le temps que nous avons, mais sur celui que nous aurons dans quelques jours, demain, cette nuit peut-être...

— Ah ! par exemple ! voilà qui est fort ! dit Biffard dont l'étonnement trahissait la profonde ignorance.

— Moi, dit Brassinet rivalisant d'incapacité, j'ai connu un capitaine qui, à force de calculer les vents du lendemain, ne profitait jamais de la bonne brise...

Maurice reprit avec une amicale sérénité.

Dans d'autres parages, Brassinet, cela peut être une faute ridicule, mais dans ceux-ci l'étude des vents est la clef de toutes les opérations maritimes et conséquemment commerciales. A des distances relativement très-rapprochées

au nord ou au sud des îles de la Sonde, par exemple, à l'est ou à l'ouest de Bornéo, les moussons suivent des courants très-divers. Il en résulte de grands avantages quand on sait régler son itinéraire en conséquence. A une époque déterminée en tel ou tel lieu, on trouve toujours le vent dont on a envie.

— Matin ! fit Biffard.

— Fichtre ! ajouta Brassinet.

— Si l'on combine bien sa marche, si l'on ne perd pas de temps au mouillage, on passe à point nommé d'un courant atmosphérique dans un autre avec une précision qui rend les voyages d'aller et de retour d'une certitude absolue.

Biffard haussa les épaules ; Brassinet se mordait les lèvres avec dédain.

— Pendant la campagne du *Colibri*, j'ai été tellement frappé de ces avantages que je vais essayer d'en profiter.

— Malgré ça, dit Brassinet d'un ton presque insolent, nous sommes partis pour Sambas, et nous arrivons à Vlaardingen, merci ! en voilà de la certitude absolue !... C'est comme si, partant pour Paris, on avait la chance d'arriver à Rome.

Biffard éclata de rire.

Maurice, qui était fait aux façons insolites de ses deux compagnons de voyage, dit avec calme :

— Sans contredit, Brassinet, sans contredit, mais fort malheureusement, cette année la mousson s'est renversée près d'un mois avant le temps habituel. En cent ans

pareille anomalie n'a pas lieu deux fois. Sans une circonstance si peu vraisemblable qu'elle doit être comptée pour rien, nous aurions reçu ce coup de vent-ci au mouillage de Sambas, en parfait abri dans la rivière, et notre voyage à Célèbes n'aurait lieu que le mois prochain.

— Ah ! capitaine ! s'écria Biffard avec une sincère admiration, vous connaissez crânement votre affaire.

Brassinnet fronça les sourcils, l'exclamation de son complice lui déplaisait singulièrement.

— J'ai dû m'occuper à fond des vents périodiques de ces contrées, poursuivait Grandfort. Toutes nos opérations sont basées sur les zones des moussons. Aussi, dès qu'il fera beau, m'efforcerai-je de vous rendre ce sujet familier, car si vous veniez à me perdre.

— Oh ! capitaine ! s'écrièrent à la fois Brassinet et Biffard avec un touchant accord.

— En attendant, mes amis, veillez bien cette nuit ; mes ordres sont sur le journal de route ; suivez-les exactement, et à la moindre apparence de danger qu'on m'éveille ! Une dernière tasse de thé, messieurs.

— Volontiers !

— Pardon ! capitaine, dit Biffard, je crois que la mâtature fatigue beaucoup ; venez voir, s'il vous plaît.

Maurice sortit sans défiance, Brassinet s'empara de la théière.

Le jeune capitaine examina le ciel, la mer et la voilure.

DERNIÈRES NOUVELLES.

L'un de ces employés est marié sans enfant, l'autre est célibataire.

Tous deux étaient parfaitement notés pour leur bonne conduite et leur exactitude, et nous sommes d'avance assurés que la compagnie, toujours si pleine de sollicitude pour les personnes attachées à son service, entourera ceux-ci et leurs familles d'un intérêt tout particulier en assurant leur sort à venir.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Mardi soir, après le coucher du soleil, une tempête effroyable s'est élevée sur notre pays, rien ne présageait qu'elle dût être aussi violente qu'elle l'a été. A 6 heures 1/2 environ, un coup de vent d'une force extraordinaire a jeté l'effroi dans notre population; les maisons en ont été comme ébranlées; plusieurs personnes croient avoir ressenti une secousse de tremblement de terre.

En ville, on ne voyait, mercredi matin, que débris de tuiles et d'ardoises; plusieurs cheminées ont été renversées, mais elles n'ont occasionné de dégâts qu'aux toitures. A la gare du chemin de fer, un angar, contenant du matériel de la voie, a été entièrement écrasé sur une longueur de 30 à 40 mètres. A la gare des marchandises, une autre remise a eu sa toiture enlevée. A peu de distance de Saumur, un peuplier a été couché sur la voie ferrée; deux trains devaient passer, mais les employés ont eu le temps de scier l'arbre, aucun accident n'a eu lieu, aucun retard n'a été apporté au service.

Personne, dans notre ville, n'a été victime de cette tempête; mais il n'en a pas été de même partout. Près de Fontevault, à la colonie agricole de Bellevue, les désastres sont considérables. Un corps de bâtiment a été renversé en partie. On parle d'un grand nombre de blessés, dont quelques-uns ont succombé, dit-on, dans la nuit de mardi à mercredi. On rapporte aussi qu'à Doué il y a eu de grands désastres; les détails nous manquent.

Dans sa séance du 29 décembre, l'Académie française a procédé au renouvellement de son bureau pour le premier trimestre de l'année 1860.

M. le comte de Falloux a été élu directeur, et M. Flourens, chancelier.

VILLE DE SAUMUR.

EMPRUNT DE 381,000 FR.

Contracté en vertu de la loi du 14 mai 1858.

Les porteurs d'obligations dudit emprunt sont prévenus que, depuis le 3 janvier présent mois, le maire de Saumur tient à leur disposition les mandats pour paiement des intérêts échus au 31 décembre 1859.

Saumur, le 4 janvier 1860.

Pour chronique locale et faits divers, P.-M.-E. GODET.

Un décret impérial, du 24 décembre, inséré au *Moniteur* de ce jour, constitue le bureau du Sénat pour l'année 1860. M. Troplong, premier président de la cour de cassation, est nommé président du Sénat; M. de Royer, premier vice-président; les autres vice-présidents sont: LL. E. Exc. les maréchaux comte Baraguey-d'Hilliers, comte Regnault de Saint-Jean d'Angély, duc de Malakoff.

On apprend de Modène que le dictateur Farini vient de faire arrêter le Père Feletti, inquisiteur du saint-office, sous la prévention d'être l'auteur de l'enlèvement du jeune Mortara. (*Le Pays*)

Berlin, 4 janvier. — Il paraît positif que la conférence des États riverains, au sujet de la fortification des côtes, s'ouvrira le 9 janvier à Berlin. Les invitations aux différentes puissances ont été envoyées par la Prusse le 14 décembre.

Madrid, 3 janvier, 11 h. 15 m. du matin. — Avant-hier nous avons eu 450 blessés et 50 hommes tués. La marine a canonné avec un grand succès les masses ennemies. Hier au matin, quatre escadrons se sont portés en avant à une lieue et demie de distance sans rencontrer de résistance. Les Maures suivirent parallèlement le mouvement de nos troupes pendant l'espace de deux heures. — Havas.

M^{lle} GROSBOIS, reçue par l'Académie de Rennes, et n'ayant pas l'âge voulu pour s'établir, se propose de donner des leçons chez elle, Grand'Rue, n° 45, ou à domicile, aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. (594)

ESPÈCES CHEVALINE ET BOVINE.

COURS ÉLÉMENTAIRE d'hippiatrique, hyppique et hygiénique, en 1 vol., par M. MALFRAIN, Capitaine de Gendarmerie en retraite, Chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion-d'Honneur, de l'Ordre de Charles III d'Espagne, décoré de 3 Médailles d'Honneur, etc.

Cet ouvrage a été couronné par le Comice agricole du département de la Gironde.

PROSPECTUS.

Au moment où la remonte de l'armée est concentrée en France, que le gouvernement actuel fait les plus nobles efforts afin de développer de plus en plus les produits agricoles pour encourager la reproduction et l'amélioration des races CHEVALINE et BOVINE, une chose essentielle manquait encore aux éleveurs et propriétaires d'animaux en général.

Nous croyons enfin être arrivé à combler cette lacune par un travail spécial, qui est le fruit d'une expérience acquise par de longues études pendant une carrière de 58 années de services effectifs, basé sur des principes développés par nos meilleurs auteurs, suivis par nous, soit comme organisateur, soit comme membre de divers comices agricoles.

Le but que nous nous proposons est d'indiquer aux cultivateurs, propriétaires et éleveurs d'animaux, tous les moyens nécessaires au développement de leur industrie, et de les guider dans les

régimes hygiéniques et domestiques à suivre, et au moyen desquels ils pourront, dans les cas pressés, les soigner en attendant l'arrivée du vétérinaire.

Les renseignements que renferme cet ouvrage, sont principalement:

- 1° L'allaitement, le sevrage et la castration du poulain.
- 2° Les soins à donner à la jument nourrice.
- 3° La connaissance des chevaux de toutes les conditions et de tous les âges.
- 4° La pratique de la saignée et de la ferrure à domicile.
- 5° De faire passer spontanément les coliques, etc.
- 6° D'éviter les accidents divers si souvent préjudiciables aux intérêts des éleveurs.
- 7° D'éviter la ruse des marchands de bestiaux.
- 8° D'éviter la contagion des maladies. Traitement à suivre.
- 9° La connaissance des cas rédhitoires légaux.
- 10° La convenance des races suivant les localités.
- 11° La population chevaline en France, par département.
- 12° Indication des dépôts d'étalons de l'Etat, répartis dans les diverses contrées de la France.
- 13° Le travail de la dentition, et l'âge de chaque cheval.
- 14° De la différence et de l'origine des races françaises, sauvages et étrangères.
- 15° Des saillies, des naissances et des mortalités en France.
- 16° Des primes accordées aux poulinières et étalons autorisés.
- 17° Du danger de l'empirisme en cas de maladie.
- 18° Des formalités légales à suivre dans les cas de ventes et achats de bestiaux.
- 19° Formalités à remplir par les exposants.
- 20° Vente de bestiaux primés aux concours.
- 21° Indemnités accordées aux cultivateurs, propriétaires et éleveurs en cas de mortalité de bestiaux.
- 22° Indication d'un arrêt important de la Cour de cassation relatif à la matière.

Prenant le poulain à sa naissance, et le conduisant à la remonte, à l'âge de quatre ans, nous donnons à l'éleveur le tarif par arme du prix de son élève, suivant sa taille et sa conformation.

Nous établissons la balance différentielle entre les races chevaline et bovine, au point de vue de la préférence acquise aux intérêts des propriétaires de ces animaux, en fixant le prix de revient de chacun d'eux jusqu'à l'âge de quatre ans.

Enfin ce travail est destiné à tenir lieu, et pour toujours, de Manuel aux intéressés.

Le prix de chaque volume est fixé irrévocablement à 2 francs 50 centimes.

Les volumes sont remis FRANCO au domicile du souscripteur.

BOURSE DU 3 JANVIER.

3 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 68 60.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 96 00.

BOURSE DU 4 JANVIER.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 68 50.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 96 00.

P. GODET, propriétaire-gerant.

— Tout va bien! rien ne fatigue trop, j'en réponds, dit-il. A dix heures, vous virerez de bord, maître Requin, et à onze, si la brise est la même, vous reprendrez cette bordée-ci. En cas de changement de temps, qu'on m'avertisse. Vous savez que la route est le sud-sud-est?

— Oui, capitaine.
— Bon quart, maître!
— Bonne nuit, capitaine! répondit sourdement le vieux bandit qui, pendant ce colloque, avait eu soin de cacher son harpon.

Maurice, rentré dans la dunette, avala d'un trait sa tasse de thé; puis, en se couchant tout habillé sur le divan:

— C'est bizarre, dit-il, je trouve à cette dernière tasse une arrière-goût d'amertume.

— Moi aussi, dit Biffard, Brassinet aura ménagé le sucre!... l'avare!

— Non! j'aurai mis trop de tafia, et ce tafia hollandais est un peu cousin du genièvre, en sorte que...

Maurice Grandfort, qui depuis huit jours se refusait un seul instant de repos, était déjà profondément endormi.

Biffard et Brassinet rejoignirent maître Requin.

— Il dort! lui dirent-ils.

— Bon! fit le maître, parons la mécanique!

— En douceur! s'écria Biffard, n'allons pas faire fausse route.

— Hein! qu'est-ce qui le prend? demanda Requin. Il

était le plus pressé l'autre soir. Brassinet était soucieux.

— Vous connaissez-vous aux moussons, vous autres? dit Biffard. Ce que le capitaine nous en a conté donne à penser, et terriblement. Avant d'en finir, nous ne ferions pas mal d'apprendre à manœuvrer par ici.

— Gare dessous! murmura Requin d'un ton farouche.

— Il fit un moulinet avec son harpon effilé.

— D'après le capitaine, poursuivait Biffard, le vent va passer au nord...

— On sait ça! dit Requin.

— Comment aller à Holo, chez votre émir Bahar?.... Que ferons-nous?...

— Je ne suis pas embarrassé, dit le maître.

— Il faut s'entendre, car, au bout du compte, on n'a qu'une peau, et Brassinet n'est pas capable de nous commander.

Brassinet serra les poings.

Requin prit le lieutenant au collet.

— Vas-tu virer maintenant du bord de monsieur l'Esprit-des-Eaux? dit-il avec rage. Tu n'as qu'à hésiter, tu y passes le premier comme un traître...

— Pardon! mes amis, balbutia le misérable Biffard.

— Largue-le! qu'il s'explique! dit Brassinet à Requin.

— C'est moi qui demande ce que vous avez l'intention de faire, reprit Biffard d'un ton doux; je ne doute pas de vous; seulement, seulement après le coup,

nous ne serions plus trop en sûreté chez les Hollandais.

— Paysan, va! riposta maître Requin. Oui, la mousson chavire, c'est connu!... Et pour atterrir à Holo, nous risquons d'avoir vent debout; mais Passir est à tribord, Cotti à bâbord; nous sommes francs d'avaries, nous avons nos canons, nous voici dans un amour d'endroit pour faire de la fibuste! et ça presse, je vous dis, rapport à l'équipage. Ils virent, les brigands, aux cœurs de tourterelles.

Après le typhon, j'en ai entendu plus d'un et de deux qui commençaient à marronner: « Le capitaine est un marin, un sans peur! C'est dommage de lui faire peter son lof! faut dénoncer les autres! » Les autres, c'est nous trois!... Et on n'a qu'une peau, lieutenant Biffard.

— Suffit! dépêchons!

— D'ailleurs, ajouta Brassinet, Requin connaît ces parages-ci sur le bout du doigt.

— Tant mieux! je n'en souhaite pas davantage! s'écria Biffard. Je ne parlais tout à l'heure que dans l'intérêt commun.

— Après ça, les amis, dit Requin d'un ton de supériorité, il ne manque pas de pilotes pour les enfants de l'émir Bahar *datou de la mer*!

Le harpon de maître Requin fut, au résumé, l'argument décisif, car Brassinet n'avait guère moins été ébranlé que Biffard par la leçon d'hydrographie de Maurice Grandfort.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e ARMAND SIMON, huis-
sier-audencier à Saumur.

VENTE MOBILIERE

Le dimanche 8 janvier 1860, et
jours suivants s'il y a lieu, à midi, il
sera procédé, par le ministère de
M^e PLÉ, commissaire-priseur à Sau-
mur, au domicile du sieur SEVIN,
charron-forgeron, même ville, rue de
Bordeaux, à la vente aux enchères et
au comptant, plus cinq pour cent, de
divers meubles, objets mobiliers, une
grande quantité d'outils de forgeron
et de charron, forge, fer, ferrailles,
bois de travail et travaillé, madriers,
etc.

On paiera comptant. (6)

Etude de M^e AUBERT, notaire à
Baugé.

LA BELLE TERRE

DE LA GOUBRIE,

Située commune du Vieil-Baugé, et par
extension en celle de Baugé,

A VENDRE

En l'étude et par le ministère de
M^e AUBERT, notaire à Baugé,

De gré à gré.

Par corps de fermes ou par
parcelles;

Le Château avec les cours, la
terrasse et les jardins l'en-
tourant, en un seul lot ou
avec des terres et prés le
joignant; le tout au choix
des acquéreurs.

Cette terre, située à cinq cents
mètres environ du bourg du Vieil-
Baugé et joignant deux des faubourgs
de Baugé, contient environ 133 hec-
tares, et est composée:

1^o D'un château bien distribué, de
vastes servitudes, d'une cour plantée
d'arbres verts et d'arbustes, d'un par-
terre, d'une terrasse, d'un très-bon
jardin potager joignant des douves
d'eau vive, de trois belles avenues,
d'excellents prés, d'une vigne et de
taillis;

2^o De deux métairies;

3^o D'un moulin à eau;

4^o De trois closiers;

5^o Et de carrières de tuf et de grès
actuellement en exploitation.

S'adresser, pour prendre communi-
cation des titres de propriété, des
baux et du plan de cette terre, audit
M^e AUBERT, qui en est dépositaire;

Et, pour traiter, à MM. NOUVEAU et
FAUTRAT, propriétaires à Saint-Denis-
d'Anjou (Mayenne), qui se trouveront
à Baugé, hôtel du Lion-d'Or, le
deuxième et le quatrième lundi de
chaque mois.

Les acquéreurs auront la plus grande
facilité pour les paiements. (7)

Etude de M^e LEROUX, notaire
à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE MAISON

Appartenant à M. Paterne, ancien
corroyeur, située à Saumur, rue du
Pavillon, et composée comme suit:
salon de compagnie, salle à manger et
cuisine au rez-de-chaussée, trois
chambres et un cabinet au premier
étage, deux mansardes et un grenier,
cour, pompe et serre-bois.

S'adresser audit M^e LEROUX. (592)

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance le 24 juin
1860.

Une JOLIE MAISON, située à
Saumur, rue de la Petite-Bilange,
n^o 17, avec jardin.

S'adresser à M. COGENT, capitaine
à l'École de cavalerie, ou à M^e E.
LEROUX, notaire. (496)

Etude de M^e E. LEROUX, notaire
à Saumur.

A VENDRE

LA PROPRIÉTÉ

du

BUISSON-PERRON,

Appartenant à MM. REVELIÈRE,
Située dans la commune de Villebernier,
et, par extension, dans celles de
Saint-Lambert, Vivy et Allonnes,

Consistant en maison de maître,
jardin, maison de fermier, servitudes,
terres et prés; le tout d'une con-
tenance de 28 hectares 86 ares 70 cen-
tières.

S'adresser audit M^e LEROUX, no-
taire. (540)

A VENDRE

UNE MAISON,

Nouvellement restaurée,

Située à Saumur, rue Cendrière, n^o 8.

Cette maison, devant laquelle est
une belle cour d'entrée,

Comprend:

Au rez-de-chaussée: vestibule, salle
à manger, à la suite une galerie vitrée
donnant sur le jardin, office, cuisine;
à côté de la salle à manger une grande
pièce à cheminée, avec cabinet; sous
la cuisine une cave voûtée, à côté une
pompe; à gauche de la cour une cham-
bre basse, pouvant servir de remise
pour deux voitures.

Au 1^{er} étage: vestibule, salon,
chambre à coucher avec cabinet de toi-
lette, une autre chambre à coucher,
donnant sur le jardin, avec cabinet de
toilette et lieux à l'anglaise; deux au-
tres chambres à coucher avec cabinet
de toilette; escalier de service, man-
sarde et greniers. — Jardin de deux
ares vingt centiares, derrière la mai-
son; lieux d'aisances;

Au bout du jardin, une cave ou
serre-bois avec grenier au-dessus.

Au midi de la maison, et au bout de
l'allée qui la sépare de celle actuelle-
ment occupée par M. Léger, un serre-
bois, avec grenier au-dessus, et un
espace de terrain où l'on pourrait faire
une belle écurie.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué,
rue Cendrière, n^o 8. (524)

A VENDRE

Ou à Louer présentement,

UNE MAISON,

Sise place Saint-Pierre,

Occupée en dernier lieu par M. Chosamy.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à
Saumur. (565)

A VENDRE

Un très-beau BILLARD d'occasion,
en palissandre.

S'adresser à M. MARTIN-BORET, rue
Royale, 24. (564)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON

Rue d'Orléans, en face l'hôtel de
Londres.

S'adresser à M^{me} veuve LORRAIN.

Etudes de M^es CESBRON, notaire à
Doué, et de M^e DUTERME, notaire
à Saumur.

A VENDRE:

PAR ADJUDICATION

Qui aura lieu à Doué le lundi 23 janvier
1860, à midi,

En l'étude et par le ministère de
M^e CESBRON, notaire à Doué,
et de M^e DUTERME, notaire
à Saumur,

LA BELLE FERME DE SURCHES OU SOURCHES

Cette ferme, contenant en totalité
66 hectares 50 ares, est située dans le
village de la Grézille, en la commune
d'Ambillou et près le bourg, à peu de
distance du bourg de Louresse; elle
est traversée par la route d'Angers à
Doué et peu éloignée de cette dernière
ville; l'arrivée en est très-belle.

Par sa position au milieu de plu-
sieurs centres d'habitations, par la
bonne qualité des terres qui en dépend-
ent et la facilité des communications,
cette propriété convient également,
soit pour la spéculation, soit pour un
placement.

Les bâtiments sont dans le meilleur
état.

Pour tous renseignements, s'adres-
ser à M^es CESBRON et DUTERME, avec
lesquels ou pourra traiter de gré à gré
avant le jour de l'adjudication. (591)

Etude de M^e PATOUEILLE, notaire
à Montreuil-Bellay.

Hospices de Montreuil-Bellay.

A AFFERMER

PAR ADJUDICATION,

Par le ministère de M^e PATOUEILLE,
notaire à Montreuil-Bellay,

Le mardi 17 janvier 1860, à midi, en
l'une des salles dudit Hospice,
LA MÉTAIRIE DE LA GACHÈRE,
Et la Borderie de l'Aumônerie.

Cette métairie et cette borderie, si-
tuées communes de Saint-Pierre-des-
Champs (Deux-Sèvres), Passavant,
Cléré et Saint-Macaire (Maine-et-
Loire), se composent des bâtiments
d'habitation et d'exploitation, jardins,
terres labourables, prés, onches, vi-
gnes et bois-taillis. Le tout d'une con-
tenance de vingt-quatre hectares vingt-
cinq ares.

La durée du bail sera de neuf années.

S'adresser, pour avoir des rensei-
gnements, soit au secrétariat de l'Hos-
pice, soit audit M^e PATOUEILLE, no-
taire, dépositaire du cahier des char-
ges. (585)

Un JEUNE HOMME de 18 ans dé-
sire se placer comme valet de
chambre.

S'adresser au bureau du journal.

Un PRINCIPAL CLERC de notaire
désire UNE PLACE.

S'adresser au bureau du Journal.

EAU GALVANISÉE

Pour rendre le cuivre aussi brillant que dans son neuf.

COMPOSITION POUR LA DESTRUCTION DES PUNAISES.

Le tout fabriqué et débité par PITOIS, rue St-Nicolas,
maison Rousseau.

Preuves nombreuses de succès.

Religion.

Famille.

L'AMI DU PEUPLE

Travail.

Propriété.

JOURNAL DU DIMANCHE.

Les feuilles politiques présentent aujourd'hui le plus vif intérêt; tout le
monde veut connaître les nouvelles; chacun a besoin d'un journal.

L'AMI DU PEUPLE se recommande au public par l'abondance et le choix des
matériaux qu'il donne. Son format est celui du MONITEUR UNIVERSEL, et il arrive
le dimanche dans toutes les communes.

Chaque numéro contient tous les événements politiques de la semaine; les *Faits
officiels*; une *Chronique départementale*; des articles *Variétés*; des articles
d'Agriculture; un *Bulletin de commerce*, très-complet; un *Feuilleton*; des
Novelles diverses; en un mot tout ce qui peut contribuer à instruire et amuser
le lecteur.

DOUZE ANNÉES d'existence ont consacré le succès de ce journal.

Le prix d'abonnement est de 8 fr. PAR AN pour toute la France; 4 fr. pour
SIX MOIS.

Il suffit en conséquence, pour s'abonner, d'envoyer, par lettre affranchie, un
bon de poste de 8 fr. pour un an, ou de 4 fr. pour 6 mois, à l'adresse de M. le
Directeur de l'Ami du Peuple, rue Saint-Laud, 83, à Angers (Maine-et-Loire).
Un numéro d'essai sera envoyé à toute personne qui en fera
la demande par Lettre affranchie.

BUREAUX,
Rue St-Joseph, 20,
A LYON.

LA FRANCE

ABONNEMENT:
Un an. . . . 9 fr.
Six mois . . 5

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE.

DIRECTEUR: Adrien PELADAN.

Ancien rédacteur en chef de l'Étoile du Midi, de plusieurs académies.

Défendre les vérités éternelles, glorifier le Bien, le Vrai, le Beau, exalter
les nobles caractères, les sentiments sublimes, flétrir les penchants mauvais,
restaurer les croyances, ranimer les énergies de l'âme, interpréter vivement
cette synthèse de tous les principes qui élèvent par des travaux dus à la plume
d'écrivains d'élite: tel est, en abrégé, le programme de la France Littéraire,
qui paraît le samedi, et qui renferme au bout de l'année la matière de 25 vol.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,